

Image not found or type unknown



Audition d'enfant avec le juge

Par **marie292**, le **10/12/2018** à **11:19**

bonjour, ma fille de 11 ans et demi a été entendue par une enquêtrice sociale car chez sa maman problème d'alcool boit toute la journée, violence de maltraitance verbale. le juge a statué sur le maintien de la garde alterné car sa grande sœur vit chez sa mère a à décider de ne plus venir chez moi(montage de tête de la maman).

Le juge a demandé une enquête sociale mais avec un passage au tribunal que fin mai.
Que puis je faire pour ma fille?